PESSAC EN DIRECT

www.mairie-pessac.fr / N°80 - mars 2011

VILLE DE Pessac

SERVICE(S) //
Bienvenue à l'@ccueil !
p.6

DOSSIER //
Prévention, médiation et sécurité
p.8

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE //
Banfora, une nouvelle amie
p.15

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Jacques Benoît

RÉALISATION :
Direction de la Communication
de la Ville de Pessac /
Pascale Groulaud / Aurélie Bonnet
Hôtel de Ville - Place de la Ve République
BP 40096 - 33604 Pessac
Tél. 05 57 93 63 60

RÉDACTION :
Boris Barbiéri • Sébastien Gazeau •
Jean-Michel Le Calvez • Sophie Poirier •
Laurence Saulais

CONCEPTION / RÉALISATION :
Atelier graphique SB design
www.sbateliergraphique.com

RÉGIE : MMC Régie 05 57 30 02 14

PHOTOS :
Ville de Pessac : Stephan Ferry /
Nikolas Ernult • Rodolphe Cellier

IMPRESSION : BLF Impression
rue Ariane - 33185 LE HAILLAN

Ce journal est réalisé sur papier certifié
PEFC provenant de forêts gérées
durablement sous le N° de chaîne
de contrôle FCBA/08-00922
Dépôt légal à parution

Prochaine parution : juin 2011

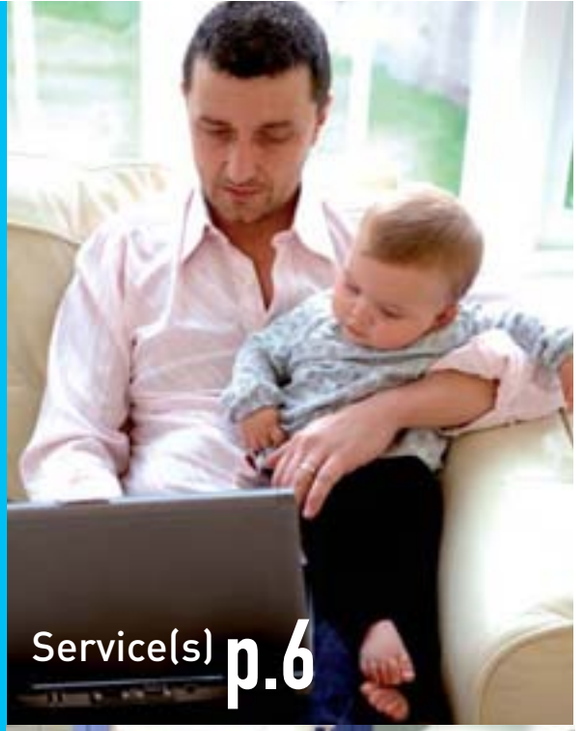

SOMMAIRE /

PESSAC EN DIRECT
www.mairie-pessac.fr / N°80 - mars 2011

› **RETOUR EN IMAGES /** P. 4

› **ÉDITO /** P. 5

› **SERVICE(S) /** P. 6 -7
Bienvenue à l'@ccueil !

› **DOSSIER /** P. 8-11
Enquête sur des actions tout terrain

› **ÉVÉNEMENTS /** P. 12
Pour tous les goûts !

› **CONSEIL MUNICIPAL /** P. 13

› **JEUNESSE /** P. 14
Coup de projecteur sur les prix Zoom

› **SOLIDARITÉ INTERNATIONALE /** P. 15
Banfora, une nouvelle amie

› **PORTRAIT /** P. 16
Yvette Roudy, une femme de convictions

› **EN BREF /** P. 17-19
Côté Quartiers p. 17
Côté Mairie / Communiqués p. 18-19

› **CÔTÉ DÉTENTE /** P. 20-21
L'enquête d'Emma Roquette p. 20
Cuisine & Jeux p. 21

› **EXPRESSION POLITIQUE /** P. 22

RETOUR EN IMAGES /

1. Jean-Jacques Benoît, Maire de Pessac, et l'ensemble du Conseil municipal ont présenté en janvier leurs vœux 2011 aux entreprises, partenaires, associations et agents de la Ville
2. Tareq Oubrou, Philosophe et théologien, Recteur-Imam de la Mosquée de Bordeaux, animait le *Forum de Pessac* du 20 janvier
3. Les Grobelins ont ravi petits et grands pour les animations de Noël !
4. "Barbe Bleue" revue et corrigée par Jean-Michel Rabeux lors du festival *Sur un petit nuage* (15-22 décembre 2010)
5. Inauguration du nouveau centre commercial Cap de Bos, le 15 janvier dernier
6. Plus de 700 danseurs ont participé au *Bal de Pessac* (29 janvier 2011)

ÉDITO /

DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES PESSACAIS !

Chères Amies, Chers Amis,

Le mois de mars 2011 voit la réalisation d'un projet important pour les citoyens pessacais : la création du Portail @ccueil de la Mairie de Pessac.

Aujourd'hui, notre Ville met en œuvre de nombreuses politiques publiques à destination des habitants dans des domaines très divers : petite enfance, éducation, jeunesse, sport, culture, état civil, urbanisme...

Notre but a toujours été celui d'une qualité de service optimum. Ainsi, la Ville de Pessac a obtenu le label "Qualiville" pour ses services "Accueil", "Citoyenneté et État Civil".

Nous avons décidé de franchir une étape supplémentaire en améliorant en profondeur la gestion de l'accueil et du contact avec l'usager. Deux grands changements voient le jour : la création d'un portail Internet unifié, en fonctionnement le 21 mars, qui permet d'effectuer à distance un maximum de démarches, puis une nouvelle organisation de l'accueil à l'Hôtel de Ville dès septembre 2011.

> "Le service public doit profiter des nouvelles technologies et s'adapter aux temps sociaux d'aujourd'hui"

Nous sommes convaincus que le Service Public doit profiter des nouvelles technologies et doit s'adapter aux temps sociaux d'aujourd'hui, aux nouvelles demandes des familles et des usagers. C'est la condition pour assurer un service global satisfaisant le plus grand nombre et simplifiant la vie de chaque citoyen.

Plus généralement, nous avons voulu un accueil lisible, facile, efficace, individualisé, permanent et convivial. Nos objectifs sont d'améliorer la qualité du service tout en développant l'e-administration.

Il en ressortira, avec l'ouverture en septembre 2011 du guichet unique à l'Hôtel de Ville, un accès simplifié aux services administratifs, une meilleure qualité de service, un gain de temps et, nous l'espérons, une plus grande satisfaction des usagers, c'est-à-dire vous !

Dans un autre domaine, vous découvrirez, dans ce numéro, la nouvelle coopération que nous engageons avec la Ville de Banfora au Burkina Faso. Lors d'un séjour dans cette ville au mois de décembre 2010, j'ai signé, avec le Maire de Banfora, un protocole de coopération pour mettre en œuvre des actions concrètes d'échange et de développement de nos territoires. J'y vois le signe de l'affirmation de la dimension internationale de Pessac et notre souhait de contribuer à un monde basé sur le dialogue et le respect entre les cultures et les peuples.

Votre Maire
Jean-Jacques BENOÎT

Bienvenue à l'@CCUEIL !

Des nouveautés de taille pour une valeur essentielle à la Ville de Pessac : la qualité du service. Certaines démarches administratives pourront se faire désormais en ligne, grâce au Portail @ccueil qui verra le jour sur Internet en ce mois de mars 2011. La création du Portail @ccueil, pensé pour faciliter la vie des Pessacais, s'accompagne d'une autre réalisation : le nouveau mode d'accueil en mairie, dès septembre prochain. Que ce soit sur Internet ou en face-à-face, la qualité de l'accueil est au cœur de ce vaste projet.

Le Portail @ccueil, accessible 24 h / 24 et 7j / 7

L'idée

L'objectif principal du Portail @ccueil est de développer un outil global afin d'associer les logiques d'information à celles d'interactivité et de proposer des services supplémentaires. Il s'agit de ne plus se déplacer systématiquement jusqu'à la mairie, de ne plus devoir donner de pièces justificatives à plusieurs reprises et de trouver plus facilement les réponses à ses questions... Jean-Louis Haurie, 1er adjoint, en charge des Ressources Humaines et du Plan numérique, le résume ainsi : "*Il faut que chacun puisse trouver les réponses à toutes ses questions, regrouper les thèmes et les services.*"

Dans un premier temps, dès le 21 mars, on peut donc effectuer sur la nouvelle interface @ccueil une majeure partie des démarches liées à la "Famille" : inscriptions aux établissements scolaires, services périscolaires, transports scolaires et pré-inscriptions aux structures petite enfance. En avril, les inscriptions aux centres de loisirs, centres de vacances et activités jeunesse seront également intégrées au Portail @ccueil.

Mode d'emploi

Ce Portail @ccueil correspond pour l'usager à un espace virtuel unifié, accessible en continu 24h/24 et 7j/7. Chaque famille, en s'inscrivant, ouvre son compte personnel. Une fois que le compte est enregistré, chaque Pessacais dispose alors d'un "coffre-fort" sécurisé dans lequel sont stockées ses pièces justificatives. Ainsi, un livret de famille numérisé et conservé servira ensuite à toutes les démarches. Il n'est donc plus nécessaire de fournir le même document plusieurs fois. Le tableau de bord individuel favorise la circulation de l'information, assurant un suivi en temps réel des demandes et de l'avancée d'un dossier. Et dans cette même logique d'interactivité, les services municipaux vous tiennent informés de façon précise et selon le mode choisi (par courriel, SMS, téléphone) de l'état d'une demande.

La simplification se traduit également au niveau des paiements. Une facture mensuelle englobe tous les services auxquels une famille pessacaise a souscrit : une seule facture, même pour plusieurs enfants d'une même famille, et un paiement unique en ligne possible.

Pierre Lormeau, chef de projet @ccueil, confirme l'important travail qu'a nécessité la mise en place de ces téléservices : "*Tout a été pensé pour une gestion simple, sécurisée et pratique. Il a fallu également réfléchir à l'élargissement du portail et à son développement dans un futur proche. Cela signifie, par exemple, l'utilisation de logiciels adaptables et la formation du personnel municipal à ces nouveaux outils.*"

À NOTER !

Depuis le 15 février, la Mairie de Pessac et ses services ont changé de coordonnées téléphoniques pour adapter les lignes aux nouvelles technologies numériques.
Vous pouvez désormais joindre le standard de la Mairie au 05 57 93 63 63
Retrouvez l'ensemble des nouvelles coordonnées des services municipaux sur le site Internet de la Ville www.mairie-pessac.fr

Grâce au portail @ccueil, les inscriptions à la Petite Enfance et à l'Éducation pourront se faire en ligne dès le 21 mars, et dès avril pour la Jeunesse.

Un accueil personnalisé

L'informatisation devait aussi s'accompagner d'une amélioration de l'accueil en face-à-face. Jean-Louis Haurie affirme qu'"*en même temps qu'on développe l'e-administration, on se doit en tant que service public de renforcer la qualité de l'accueil pour celui qui se déplace et qui vient rencontrer un agent en mairie*". La relation humaine a donc toute sa place au cœur du dispositif. Dans cette logique, des agents municipaux polyvalents recevront les usagers dans le cadre d'un pôle unique d'accueil. Il s'agit d'individualiser la relation et de simplifier la rencontre avec l'administration, jusqu'à nommer, si besoin, un référent unique qui prendra en charge le dossier. Si une question nécessite davantage d'expertise, l'usager est orienté vers le service adéquat.

Un nouveau hall en septembre

Ainsi, l'ensemble de l'accueil a été pensé comme un véritable métier. "*Nous avons créé une Direction @ccueil pour mieux travailler cette relation à l'usager. Si nous sommes accessibles facilement sur Internet, nous devons l'être aussi sur place et au standard téléphonique*", explique Pierre Lormeau. La mairie devait donc se doter d'un espace mieux adapté. Au mois de septembre prochain, le réaménagement du Hall de l'Hôtel de Ville sera donc effectif pour une attente mieux gérée, avec des places assises et des zones de confidentialité, ainsi que des bornes Internet en accès libre. Les personnes qui souhaiteraient effectuer leurs démarches en mairie pourront alors le faire auprès de cet espace unique d'accueil. Notez qu'en plus des inscriptions (scolaires, périscolaires, activités jeunesse...), certaines formalités d'état civil et de citoyenneté seront réalisées à ce guichet unique.

Pierre Lormeau conclut : "*Nous avons optimisé les trois portes d'entrée principales de Pessac que sont l'accueil sur Internet, par téléphone (voir encadré) et sur place en mairie.*"

En pensant à l'avenir

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la certification qualité "Qualiville", dans laquelle la Ville de Pessac s'est engagée depuis six ans. Cela signifie notamment que la performance de l'outil et la satisfaction des usagers seront mesurées régulièrement. Fin 2011, une enquête sera d'ailleurs organisée auprès d'un panel d'usagers. Dématérialiser les documents, limiter les déplacements, renforcer la qualité du service à l'usager, tous ces aspects participent aussi pleinement à la logique de développement durable pour

laquelle la Ville de Pessac s'investit déjà à différents niveaux.

Ce projet global portant sur l'accueil et les services au public a demandé réflexions, adaptations et investissement de toute une équipe municipale, dont Jean-Louis Haurie salue "*la très forte mobilisation*".

Le Portail @ccueil intègrera dès septembre les services liés à certaines démarches d'État civil. Puis viendront le Logement, l'Espace Seniors, la Culture et les divers services techniques. Le mois de mars salue donc la naissance de cette première étape d'un nouvel @ccueil !

SERVICE @CCUEIL UNIQUE
05 57 93 68 00
accueil-unique@mairie-pessac.fr

Les 10 agents de la Police municipale assurent un service de proximité sur le terrain

ENQUÊTE sur des actions tout terrain

Le 27 octobre dernier, la Ville de Pessac obtenait le Prix Prévention Délinquance 2010. Souvent, la sécurité est traitée par les médias sous l'angle des faits divers, des images chocs et de déclarations fracassantes. Cette approche expliquerait pour certains le sentiment d'insécurité grandissant des Français. À Pessac, ce thème essentiel du vivre-ensemble fait l'objet d'une certaine mesure. Avec réussite, les chiffres de la délinquance baissent systématiquement depuis dix ans dans notre ville.

Un travail de raison en réseau

"Nous nous gardons bien de toute autosatisfaction car les résultats sont fragiles. De plus, ils exigent une attention de tous les instants qui s'inscrit dans le temps" explique Patrick Guillemoteau, conseiller municipal en charge de la Médiation sociale, la Prévention, la Sécurité et la Défense. Et l'élu sait de quoi il parle puisqu'il participe activement à un réseau qui rassemble tous les acteurs concernés. Ce travail d'équipe donne des résultats probants. À juste titre, Pessac dispose d'une image de ville sereine, malgré une tension économique et sociale qui se durcit au plan national. Incivilités, conflits de voisinage, infractions routières, cambriolages, violences familiales... les questions de sécurité prennent des formes multiples et soudaines, souvent bénignes, parfois dramatiques. Le Maire, premier officier de police de la ville, et l'équipe municipale sont directement concernés par ces actes même si ces problématiques recoupent une multitude de compétences, dont les services de l'État en priorité. Comment, dans ces conditions, mettre en place localement une politique efficace qui concilie prévention, médiation et répression ? Pessac mise pour cela sur son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), véritable clé de voûte de l'organisation de la sécurité de la ville. *"Concrètement, le CLSPD permet de réunir autour de la table toutes les structures concernées. Cette interface agit de manière transversale avec les autres politiques de la ville (éducation, aménagement urbain, santé, emploi...) pour créer de la cohérence et éviter les ruptures dans le traitement des actions"* précise Stéphane Bellet, coordinateur Mission Prévention et Médiation à la Direction du Développement Social Urbain de la Ville. Ce dernier a en charge l'animation de ce Conseil qui aborde les questions d'éducation, de prévention, de dissuasion, de répression et de solidarité comme un tout. La Ville réunit tous les acteurs locaux (mairie, police municipale, travailleurs sociaux...), les représentants des services de l'État (Préfet, Police Nationale, Justice, Éducation Nationale, bailleurs sociaux...) et les services du Conseil Général. Les informations communiquées au sein de ce "quartier général" de la sécurité permettent de

faire émerger des problématiques et, du même coup, de mettre en œuvre des actions préventives ou curatives. Quand un point chaud se dessine, cette synergie permet de solutionner un problème avant qu'il ne dégénère. La coopération et la réactivité constituent deux leviers importants de la politique de la ville qui a fait de l'écoute, de la proximité et de la présence sur le terrain une règle. Des CLSPD ont d'ailleurs été déclinés à l'échelle de plusieurs quartiers* de la commune. Ils sont ouverts aux représentants de commerçants et d'habitants au cours d'une réunion annuelle qui présente et explique les actions entreprises. *"Ces conseils sont opérationnels depuis de nombreuses années. Pourtant, il n'était pas si évident que cela, au départ, de mettre autour d'une table des personnes qui n'ont pas les mêmes fonctions ni, parfois, la même philosophie"* explique Stéphane Bellet. Des propos confortés par Serge Helaudais, Directeur de la police municipale. *"Nous ne travaillons pas dans le même registre que les éducateurs spécialisés par exemple, mais chacun respecte la mission de l'autre. Toutes sont importantes et nécessaires, et contribuent au bon équilibre entre prévention et répression"* explique-t-il.

*Saige / La Châtaigneraie Arago / Alouette Haut-Livrac / Centre-ville / Noès / Bellegrave / Le Burck

INTERVIEW

3 QUESTIONS À
SANDRINE RODRIGUEZ,
Présidente du Club de Prévention Spécialisée Action Jeunesse Pessac

Action Jeunesse est l'émanation du club de prévention de la délinquance juvénile, créé à la fin des années 1950 par Jacques Ellul* - dont on fête cette année les 100 ans de sa naissance -, aux côtés d'Yves Charrier, éducateur de rue. Ces deux hommes visionnaires avaient la conviction que les institutions ne peuvent pas tout résoudre, et que seul un travail de fourmi sur le terrain peut faire reculer la délinquance.

L'association actuelle garde-t-elle une filiation avec son fondateur ?

Il reste les fondamentaux, c'est-à-dire l'engagement d'hommes et de femmes dans une démarche sociale auprès de jeunes en proie à des difficultés. L'Association comprend dans son Conseil d'administration des personnes très investies depuis des décennies dans cette forme de militantisme, à l'image de son ancien Président Jean Salardenne, que j'ai remplacé à sa demande l'an dernier. Dans le même temps, l'association accueille de nouveaux membres qui apportent un regard neuf. Action Jeunesse Pessac conserve depuis sa création sa ferveur et son dynamisme pour son travail au quotidien, à destination de jeunes en situation de précarité.

Quelles sont vos actions au quotidien ?

Action Jeunesse est habilitée par le Conseil Général de la Gironde pour une mission de prévention spécialisée dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. À ce titre, nos éducateurs spécialisés nouent sur le terrain le contact avec des jeunes isolés ou en groupe, en rupture avec leur environnement : déscolarisation, comportement à risque, problèmes familiaux, addictions... Les équipes d'Action Jeunesse tissent peu à peu des relations avec ces jeunes pour progressivement les aider à renouer le dialogue avec des adultes ; nos équipes vont essayer de les accompagner vers des interlocuteurs adaptés, afin de trouver des solutions personnalisées. C'est un exercice délicat, fragile et sur-mesure. Ces jeunes, mineurs ou majeurs, sont en souffrance et donc souvent rétifs à toute forme de changement. Les approcher et gagner leur confiance constituent les premières étapes d'un processus qui peut ensuite déboucher sur d'autres formes d'actions...

À quels exemples précis pensez-vous ?

Le premier concerne les chantiers éducatifs. Ce dispositif permet de créer du lien et du sens par la réalisation d'une activité valorisante (peinture, entretien d'espaces verts...), premier jalon vers une voie professionnalisante. Le second consiste à mettre en œuvre le dispositif "route plurielle" : accompagnement des jeunes dans l'obtention de leur permis de conduire, incitation à une conduite citoyenne et responsable sur l'espace public...

Nous organisons également des voyages avec les jeunes, encadrés par les travailleurs sociaux, qui ont souvent une valeur initiatique. Cela leur permet de sortir de leur solitude, d'apprendre à vivre avec les autres et de découvrir d'autres horizons. Ce travail de rue bénéficie d'un soutien remarquable de la Ville qui respecte les principes de base et les valeurs de la prévention spécialisée**.

*Jacques Ellul, Pessacais, est considéré comme l'un des principaux penseurs du XX[e] siècle sur le thème de la société moderne et de la technique. Il a enseigné sur le campus bordelais à la Faculté de Droit et à Sciences Po Bordeaux.

**L'association ne travaille pas sur commande en ciblant un jeune spécifiquement et n'impose rien à un jeune, qui y adhère librement.

© Patrick Chastenet

Jacques Ellul, co-fondateur du club de prévention Action Jeunesse Pessac

POLICE MUNICIPALE ET POLICE NATIONALE MAIN DANS LA MAIN

Dotée de 10 agents, la Police municipale de Pessac veille à la sécurité des personnes et des biens sur l'espace public et assure un service de proximité (gestion de la voie publique, assistance aux secours...). Habilitée à relever toutes les infractions au Code de la route, elle collabore efficacement avec la Police nationale. Ce dialogue permanent permet entre autres de coordonner et d'optimiser les horaires de présence sur le terrain des effectifs des deux polices et d'échanger des renseignements, tout au long de l'année, pour prévenir la délinquance. Pessac a par ailleurs la chance de disposer sur son territoire d'une division de la Police nationale dont l'essentiel de son contingent est affecté à la surveillance de la ville.

Prévention et médiation : un travail au long cours

Les actions de prévention et de médiation de Pessac ont été mises à l'honneur avec l'obtention du Prix Prévention Délinquance 2010 qui récompense les chantiers éducatifs de la Ville. Élu meilleur projet français, ce dispositif existe depuis de nombreuses années. Porté sur le terrain par l'Association Action Jeunesse, il symbolise plus largement le travail collectif et de longue haleine de tous les acteurs pessacais. Ces derniers œuvrent au quotidien dans l'anonymat et, parfois même, la confidentialité. Combien de jeunes en difficulté ont échappé à la marginalité ou à la délinquance, grâce aux actions en profondeur des travailleurs sociaux de notre ville ? Sandrine Rodriguez, Présidente d'Action Jeunesse, nous explique combien ce processus individualisé s'avère sensible et fragile *(lire "3 questions à" p.9)*.

Dans un registre différent, une autre structure mériterait elle aussi d'être plébiscitée pour son travail de médiation : la Plateforme des services au public. 100 % municipale, cette structure a été créée en 1995. Basée à Saige, elle accueille tous les Pessacais – et bien au-delà - en proie à des difficultés d'ordre juridique ou de vie quotidienne : violences conjugales, difficultés des familles, litiges avec les administrations, conflits entre particuliers, droit commercial, accès à la santé, lutte contre l'endettement et les difficultés budgétaires, écoute des jeunes... *"Notre mission est de débloquer les situations, soit en intervenant nous-même auprès de l'administration et de services publics, soit par le biais de juristes ou de structures ressources spécialisées"* explique sa responsable, Annie-Martine Lasserre. La Plateforme des services travaille en réseau, en lien étroit avec une multitude de partenaires**. *"Ce service accueille aujourd'hui 7 000 personnes par an, soit dix fois plus que lors de son ouverture. Nos actions sont très concrètes : obtention de remboursement de sommes dues, déblocage de prestations sociales, de situations financières ou personnelles douloureuses, etc."*. Baromètre inquiétant d'une situation sociale et économique qui se dégrade et qui n'épargne pas les classes moyennes, la Plateforme des services cherche à panser les problèmes, mais aussi à les anticiper. Elle forme ainsi des médiateurs bénévoles pour restaurer le dialogue auprès du voisinage dans les conflits interpersonnels et rechercher des solutions à l'amiable. Cette même Plateforme va à la rencontre d'autres intervenants de la prévention et de la médiation pour leur apporter un panel d'informations collectives en lien avec le droit. Ces connaissances leur seront utiles pour aider les publics qu'ils accompagnent.

> "Veiller à la tranquillité publique est essentiel pour bien vivre ensemble"
> *Jean-Jacques BENOÎT*

Les chantiers éducatifs de Pessac, dispositif primé en 2010

***Infodroits, Prado 33, Association réseau Santé Solidarité, Familles en Gironde, Délégué du Médiateur de la République, Association Maison de Simone et APAFED (lutte contre les violences familiales), GRICA (psychologue pour les jeunes de 12 à 25 ans), etc.*

Des dispositifs pour tous les publics

La politique de prévention, de médiation et de sécurité de Pessac bénéficie à l'ensemble des habitants. Ainsi, en complément des chantiers éducatifs, un dispositif spécifique a été mis en place pour prendre en charge les jeunes en rupture avec l'école pendant le temps scolaire. Par ailleurs, la Ville et Domofrance soutiennent l'association La Maison de Simone en lui réservant trois logements, destinés aux femmes et aux enfants victimes de violences familiales. Des groupes de travail ont par ailleurs été créés autour de la psychiatrie, une démarche encore très rare à ce jour au plan local. En liaison avec la justice, des aménagements de peine sont étudiés pour des personnes condamnées, et des efforts sont effectués auprès des personnes qui sortent de prison en lien avec des structures d'accueil. La Ville concentre également son action préventive sur les lieux de forte fréquentation, comme la zone d'activités Bersol ou le Stade Nautique qui accueille jusqu'à 2 000 personnes par jour l'été. L'îlotage, la mise en place d'une équipe de médiateurs, de patrouilles et de procédures d'urgence ont ainsi permis d'éviter tout incident lors de l'été 2010. Toutes ces initiatives illustrent clairement la philosophie de la Ville en matière de sécurité, que Jean-Jacques Benoît, Maire de Pessac, résume en guise de conclusion. *"La Mairie joue un rôle d'animation et de fédération de la sécurité, d'abord en accompagnant et en aidant tous les dispositifs liés à la prévention et à la médiation puis, ensuite, ceux liés à la répression si nécessaire. Le Maire n'est pas un shérif. Son intervention s'exécute dans un cadre légal, en relation avec les services de l'État. Nos actions s'effectuent en lien étroit avec chaque acteur qui, chacun à sa place, est reconnu pour ses compétences et dispose à ce titre d'une pleine parole. C'est grâce à ce maillage très opérationnel, de la prévention à la répression, que les actions s'organisent efficacement sur le terrain. La sécurité n'est pas une affaire de dogmatisme, mais de pragmatisme. Veiller à la tranquillité publique est essentiel pour bien vivre ensemble".*

> "À Pessac, nous traitons les questions de prévention et de médiation au même niveau que celles liées à la répression. Notre approche est globale et permet de traiter les problèmes en profondeur"
> *Patrick GUILLEMOTEAU*

Depuis 1995, la Plateforme des services au public assure des missions d'aide aux démarches et de médiation

QUESTION D'ACTUALITÉ

POUR OU CONTRE LA VIDÉOSURVEILLANCE ?

Ce sujet de société a tendance à s'estomper, dès lors que l'on considère la technologie comme un outil, avec ses atouts et ses limites. Interrogé sur le sujet, le Maire n'en fait pas une question idéologique. *"Je suis un pragmatique. Si cela est nécessaire, nous l'utiliserons, ce qui est prévu par exemple pour la future salle Sport-Événements de Bellegrave. Et nous le faisons déjà au Stade Nautique. En revanche, les images filmées seront détruites au bout d'un certain temps".*

MISSION PRÉVENTION ET MÉDIATION - CLSPD
05 57 93 66 70
mous@mairie-pessac.fr

PLATEFORME DES SERVICES AU PUBLIC
Place de l'Horloge
05 56 15 25 60
plateforme@mairie-pessac.fr

ACTION JEUNESSE PESSAC
22 bd St Martin
05 56 15 03 89
actionjeunesse.pessac@wanadoo.fr

POLICE MUNICIPALE
Place de la Ve République
05 57 93 63 70
police-municipale@mairie-pessac.fr

Pour tous les goûts !

Tous les registres, tous les âges : avec le printemps, c'est un florilège d'événements qui vous attend à Pessac ! De 7 (mois) à 77 (ans), profitez des beaux jours pour sortir en famille, faire du sport, flâner au gré des marchés, danser, jouer, assister aux (multiples) concerts... Tour d'horizon – non exhaustif ! – d'un programme foisonnant, telle une invitation au rêve et à l'évasion.

Camelia Jordana au prochain Festival En bonne voix

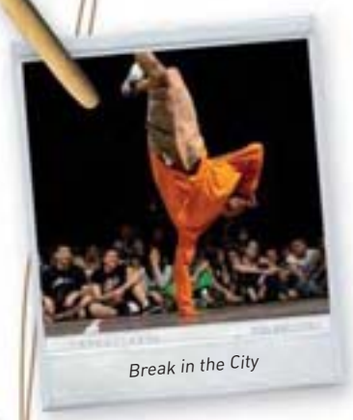
Break in the City

Les Bambinofolies

Les Rencontres africaines

Amusons-nous !

Pour les jeunes mais aussi les... très jeunes, trois rendez-vous orientés vers la créativité ludique : BAMBINOFOLIES, c'est le festival des tout-petits, dédié aux enfants de 0 à 6 ans : jeux, ateliers d'éveil, espace bébé, maquillages, lectures et spectacles viendront rythmer un après-midi hautement récréatif. Avec pour thématique cette année : "Unis vers le vert" !

Jeux toujours, cette fois dans l'écrin de verdure de Romainville, pour une nouvelle édition de FÊTE VOS JEUX : avant-goût des réjouissances estivales, c'est l'occasion de réunir petits (3-12 ans) et grands autour d'un parcours thématique, le temps d'un après-midi. Pour les structures d'accueil Enfance et Jeunesse de Pessac, c'est aussi un moment privilégié pour présenter leurs activités, leurs équipes et leur fonctionnement.

Si Fête vos jeux s'inscrit dans le prolongement et la complémentarité des Bambinofolies, BREAK IN THE CITY est un peu le benjamin des Vibrations Urbaines, mais centré sur la danse hip-hop et ses disciplines associées. Articulé autour de compétitions de danse, de création et d'ateliers, un incontournable du genre.

Art de vivre et lendemains qui chantent

Se dépenser, mais aussi investir à son rythme un cadre naturel : à Pessac, il faut au moins deux "printemps" pour ça ! Initié en 2010, le PRINTEMPS DU SPORT est l'occasion de vous ressourcer le temps d'une balade, de diversifier vos pratiques sportives, d'en tenter de nouvelles sur le Village du Sport, voire de vous "dépasser" lors du Cross Nature. Quant au PRINTEMPS DU BOURGAILH, c'est le rendez-vous privilégié des amoureux du jardin et de la nature. Profitez du grand marché aux plantes et de la diversité des produits de pays. Originalité, qualité, gastronomie : un concentré d'art de vivre pour un week-end de détente au vert.

Saveurs toujours, avec la 21e édition des RENCONTRES AFRICAINES, qui investiront comme chaque année le centre-ville. Retrouvez le marché et son forum des associations, des concerts, des conférences et des séances de cinéma, pour plus d'une semaine culturelle et ludique.

Couronnement de la saison culturelle enfin, mais aussi de la 115e Rosière de Pessac, le festival EN BONNE VOIX célèbre depuis quatre ans la chanson française, avec une programmation de haut niveau qui fait la part belle aux artistes en plein essor, promis à de grandes envolées discographiques. Rendez-vous privilégié entre artistes et public, convivialité et gratuité : la recette d'un succès durable.

Tous à vos calendriers pour ne rien manquer de ces rendez-vous printaniers et joyeusement divertissants !

Tous les détails des programmations à suivre sur www.mairie-pessac.fr.

LE CALENDRIER, LES LIEUX !

- **Du 18 au 20 mars / Printemps du Sport**
  site de Magonty > rens. 05 56 45 15 65
- **Du 12 au 17 avril / Break in the City**
  principalement salle Bellegrave
  rens. 05 57 93 65 11
- **Les 16 et 17 avril / Printemps du Bourgailh**
  site du Bourgailh > rens. 05 57 93 65 26
- **Le 4 mai > Fête vos jeux**
  Centre de loisirs de Romainville
  rens. 05 57 93 65 35
- **Le 21 mai > Bambinofolies**
  Parc Cazalet > rens. 05 57 93 67 54
- **Du 21 au 29 mai > Rencontres africaines**
  Pessac-centre et sur divers lieux à Pessac
  rens. 05 57 93 67 11
- **Le 4 juin : En bonne voix / 115e Rosière**
  Parc Razon > rens. 05 57 93 65 26

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez dans cette rubrique quelques-unes des délibérations adoptées en Conseil Municipal. Le compte-rendu sommaire du Conseil Municipal est disponible sur www.mairie-pessac.fr (rubrique “Votre Mairie”). Toutes les délibérations et décisions des conseils municipaux sont consultables en mairie.

////// CONSEIL MUNICIPAL DU DU 16 DÉCEMBRE 2010 ////

Remise aux normes de l’Hôtel de Ville

Le diagnostic thermique effectué en novembre 2008 sur le bâtiment de l’Hôtel de Ville a mis en lumière des travaux à effectuer afin d’améliorer les performances énergétiques de cet espace municipal. Le Conseil Municipal a adopté la délibération concernant le lancement des travaux de modernisation et d’entretien du bâtiment. L’étanchéité et la toiture seront refaites, ainsi que les verrières de la salle du Conseil et du Hall. Prévus pour une durée d’un an, ces travaux devraient permettre à terme une réduction de 17 % de la consommation énergétique.
La délibération englobe également les travaux liés à la réorganisation de l’accueil et notamment à la modification des bornes Accueil. Ces travaux seront réalisés durant l’été 2011 et n’entraîneront ni nuisance particulière, ni interruption de service pour l’usager. La nouvelle configuration de l’accueil sera donc en place pour la rentrée 2011.

Une maison de quartier pour Sardine

Le quartier de Sardine disposera bientôt de sa maison municipale. Le Conseil Municipal a en effet adopté la délibération concernant le lancement de cette opération pour un montant des travaux de 500 000 €. Située à l’angle des rues Blaise Pascal et Montesquieu, la maison de quartier s’étendra sur 200m² et répondra à une démarche HQE® (Haute Qualité Environnementale), notamment en matière de gestion de l’énergie et de prise en compte de son environnement. Cette maison permettra au comité de quartier de Sardine de développer encore davantage son action auprès des habitants du quartier.

////// CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2011 //////////

Liens renforcés entre la Ville et le CCAS

Le CCAS de la Ville de Pessac assure les missions de prévention et de développement social sur le territoire de la commune. Doté d’un budget de 9,5 millions d’euros, le CCAS emploie 250 personnes. Le Conseil Municipal a adopté la délibération relative à la convention de missions et de mutualisation entre la Ville et le CCAS. Deux changements significatifs y apparaissent : les prestations liées à la gestion financière et à celle des ressources humaines seront réalisées par les services municipaux, pour le compte du CCAS.

Réflexion autour du haut débit à Magonty

Si l’accès au haut débit se généralise, quelques zones du territoire pessacais n’en bénéficient pas encore, notamment sur certaines parties du secteur de Magonty où près de 1 500 logements ne disposent que d’une connexion internet à faible débit. Fortement active dans la lutte contre la fracture numérique, la Ville de Pessac réfléchit au mode d’intervention possible et a pour cela décidé le recours à une mission d’Assistance à Maîtrise d’Ouvrage, pour envisager les différentes modalités d’intervention possibles.

Concessions du cimetière

Le Conseil Municipal a adopté la délibération concernant la mise en place d’une procédure de reprise de concessions en état d’abandon. En effet, s’il reste de la place au cimetière intercommunal Pessac / Mérignac, celui de Pessac, malgré ses 6 000 concessions, se trouve engorgé. Pour répondre aux demandes d’administrés souhaitant acquérir un caveau, la Ville de Pessac met donc en place une procédure de reprise de concessions en état d’abandon, de celles ayant plus de 30 ans ou encore de celles dont la dernière inhumation date de plus de 10 ans.

» Prochains Conseils Municipaux : 31 mars et 26 mai, à 19h, salle du conseil de l’Hôtel de Ville de Pessac

L'ensemble des lauréats des Prix Zoom 2010

Coup de projecteur sur les prix Zoom

Créer un journal, organiser un chantier solidaire à l'étranger ou un concert dans sa ville, c'est possible à Pessac grâce aux prix Zoom, dispositif permettant d'accompagner les jeunes qui ont de la suite dans les idées !

Avant, il y avait le Fonds pour l'initiative des jeunes. Depuis 2005, le dispositif a été renommé Prix Zoom. Le principe est le même : aider les Pessacais âgés de 15 à 25 ans à monter un projet, non seulement en leur attribuant un prix doté jusqu'à 3 000 € mais aussi en les accompagnant dans leurs démarches, grâce au service Animation Jeunesse. *"L'important pour nous, c'est d'impliquer les jeunes"* explique Dany Debaulieu, adjointe en charge de l'Éducation, de la Jeunesse et des Centres de loisirs. Dans ces conditions, l'idée la plus lumineuse trouvera peu d'écho auprès du jury si elle n'est pas sérieusement budgétisée et défendue. Et de fait, ce ne sont pas les idées qui manquent ! *"Il y a eu cette année une nette représentation des projets culturels et humanitaires, avec une tendance fortement éco-responsable"* observe Frédéric Arnaud, responsable du service Animation Jeunesse.

Et le Grand prix du jury est…

On retrouve toutes ces qualités dans le Grand Prix du jury (le plus prestigieux, devant les Zoom d'Or, d'Argent et de Bronze) remis cette année au groupe pessacais des Éclaireuses et Éclaireurs de France pour leur projet "Mots d'Afrique".

Le groupe pessacais des Éclaireuses et Éclaireurs de France, Grand Prix du jury

Mi-novembre, devant une dizaine de jurés réunis à l'Hôtel de Ville, quelques Éclaireurs ont expliqué comment, en juillet 2010, après un chantier de reboisement de la Mangrove (écosystème tropical), ils souhaitaient inviter quelques-uns de leurs homologues sénégalais pour un autre chantier, cette fois à Pessac. Thierry Esnard, responsable de la section pessacaise, précise que *"ce Grand prix est une reconnaissance de notre action au quotidien. Il va nous permettre de réaliser un projet de solidarité internationale selon le principe de réciprocité qui nous est cher et qui consiste à penser que nous avons beaucoup à apprendre des pays du Sud…"* Une telle démarche ne pouvait que remporter les félicitations du jury qui, en plus d'une aide de 3 000 €, a invité les Éclaireurs de France à poursuivre le travail avec le service Animation Jeunesse. C'est en effet avec lui qu'ils réfléchissent actuellement à la nature des chantiers prévus durant l'été 2011. Une autre manière de dire qu'à Pessac, les jeunes ont de l'avenir !

FÉLICITATIONS AUX AUTRES PRIMÉS

Le Zoom d'Or (2 000 €) a été attribué à *Esprit Métis* pour l'organisation d'une soirée dédiée à la sortie de leur magazine interculturel, avec un numéro spécial sur Madagascar. Le Zoom d'Argent (2 000 €) permettra à l'association *O sol de Portugal* de faire fabriquer des cabeçudos, masques typiques arborés lors des carnavals. Le Bronze (1 500 €) est revenu à *Actionmiroir* pour développer des ateliers d'initiation et de découverte du multimédia. Ont également été soutenus les projets *The rolling toys* et *Vivons la solidarité* (900 et 800 €).

DES VACANCES POUR TOUS

Depuis 1965, les Éclaireuses et Éclaireurs de France organisent des séjours de vacances accueillant des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap mental. Depuis 2010, ce "Service Vacances Adaptées" a été mis en place dans la région bordelaise. Des séjours de 11 à 21 jours, en France et à l'étranger, sont ainsi proposés pendant les vacances d'été. Et particularité pour la région, le service fonctionne tout au long de l'année, les mardis et jeudis après-midi, ainsi que deux dimanches par mois. La participation à ces animations est gratuite pour les adhérents.

Rens. : 05 56 86 41 57

SERVICE ANIMATION JEUNESSE
05 57 93 65 11
jeunesse@mairie-pessac.fr

Banfora, une nouvelle amie

C'est officiel depuis le 10 décembre dernier : Banfora, au Burkina Faso, a rejoint le petit groupe des villes amies de Pessac. Cette coopération inaugure une nouvelle ère en matière de solidarité internationale.

Des écoliers de Banfora

Après Burgos (Espagne) en 1986, Galati (Roumanie) en 1993 et Göppingen (Allemagne) en 2000, c'est donc en-dehors de l'Europe que Pessac a choisi de nouer de nouvelles relations inter-communales. La volonté de se rapprocher d'une ville du Sud, et plus particulièrement de l'Afrique, avait été formulée ces derniers mois par Jean-Jacques Benoît, Maire de Pessac. Elle se concrétise aujourd'hui par la signature d'une convention de coopération décentralisée *(voir encadré)* entre les deux villes, preuve s'il en faut, qu'elles étaient faites pour s'entendre !

Souleymane Soulama et Jean-Jacques Benoît à Banfora en décembre 2010

Des enjeux partagés

Les différences sont pourtant nombreuses. Avec ses 110 000 habitants, la 3e ville du Burkina Faso connaît un très fort développement démographique et économique. Les écoles primaires accueillent jusqu'à 130 élèves par classe et la première route bitumée a vu le jour voilà seulement quelques années... Mais on y trouve aussi, comme à Pessac, une intense activité associative et le développement durable est une préoccupation portée jusqu'au cœur du Conseil municipal avec la nomination récente d'un élu en charge de cette question. Loin de les éloigner, ces différences sont donc apparues pour MM. Souleymane Soulama et Jean-Jacques Benoît, Maires de Banfora et de Pessac, comme un terrain d'échange et de rencontre. Le modèle de la coopération décentralisée implique un engagement réciproque ; il s'agira par exemple de travailler ensemble, via des sessions de formation ou des missions d'expertise, sur des problèmes de gestion municipale, de protection de l'environnement, de santé publique ou de transport urbain. Étant entendu que chacun a à apprendre de l'autre et qu'il importe de s'inscrire dans une démarche au long cours.

Une démarche exemplaire

C'est pour cela que la Ville a sollicité l'aide d'un groupe d'étudiants de l'Université afin de réfléchir aux enjeux d'une telle coopération appliquée aux spécificités de Pessac. Un groupe de travail au sein de l'équipe municipale va également superviser l'évolution des actions menées dans ce cadre. Et, bien sûr, le très actif Comité de jumelage abondera en bonnes idées pour étayer cette relation un peu à part. Lancement de la coopération en mai prochain lors de la 21e édition des Rencontres africaines de Pessac *(voir aussi p.12)*, avec la présence d'une délégation venue tout exprès de Banfora.

CABINET DU MAIRE
05 57 93 63 50
secretariat-cabinet@mairie-pessac.fr

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La coopération décentralisée désigne l'établissement de relations de long terme entre collectivités territoriales françaises et étrangères, formalisées par des conventions. Elle s'inscrit dans une démarche de découverte et de développement réciproques, fondée sur le respect des particularités locales.

Yvette Roudy, une femme de convictions

Yvette Roudy, ancienne Ministre des droits de la femme

Yvette Roudy sera l'invitée du prochain Forum de Pessac, le 5 mai. Cette militante et parlementaire, née à Pessac, a créé et dirigé le Ministère des droits de la femme (1981-1986), le premier - et unique - de l'histoire française. Dès l'enfance, sa révolte contre les injustices a tissé sa trajectoire qui a débuté à Pessac.

Des rencontres décisives

D'abord secrétaire à Bordeaux, Yvette Roudy y rencontre son futur mari qu'elle épouse à 22 ans. Elle quitte alors Pessac pour Glasgow, en Écosse. À son retour, elle pratique couramment l'anglais. Traductrice et journaliste à Paris, elle obtient ses diplômes supérieurs en cours du soir. Plus tard, en 1963, son destin croise celui de femmes du Mouvement Démocratique Féminin (MDF)*. *"J'ai rencontré l'écrivaine Colette Audry qui m'a réconciliée avec la politique, et fut pour moi une seconde mère. Marie-Thérèse Eyquem, m'a présentée François Mitterrand, qui devint mon mentor en politique. J'ai participé à sa première campagne en 1965. À partir de là, j'ai été happée par la politique"*. En 1979, élue au Parlement européen, Yvette Roudy collabore avec Simone Veil. *"Sans être de la même famille politique, elle m'a soutenue pour que soit fondée une Commission des droits des femmes que j'ai présidée"*.

Des convictions, des actes

En 1981, François Mitterrand la nomme Ministre des droits de la femme. *"Nous avions travaillé collectivement à un vrai projet. J'avais en poche ma feuille de route"*. Pendant cinq ans, les actions sont nombreuses : loi sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, campagnes d'information sur la contraception, acquisition de droits au sein du couple, loi sur le remboursement de l'IVG. *"J'ai été estampillée féministe, mais le socialisme et le féminisme sont indissociables et se fondent sur le combat des inégalités"*. Maire de Lisieux de 1989 à 2001, elle se découvre un talent de bâtisseurs et transforme la ville. En 1992, elle crée l'Assemblée des femmes qu'elle préside toujours et qui milite pour la parité en politique. Dix ans après ses deux derniers mandats *(voir dates clés)*, Yvette Roudy continue de faire entendre sa voix. *"La recherche de l'égalité exige des actes et une volonté politique forte. À chaque nouveau gouvernement, je cherche, en vain, la présence en bonne place d'un Ministère semblable à celui que j'ai eu le privilège d'animer"*.

** Le MDF militait pour l'intégration des femmes à la vie politique, la légalisation de la contraception et l'égalité dans le travail.*

+ DATES CLÉS

1979-1981 :
Députée européenne socialiste

1981-1986 :
Ministre des droits de la femme

1986-1993/1997-2001 :
Députée du Calvados

1989-2001 :
Maire de Lisieux

D'Yvette Roudy : Traduction de « la mystique de la Femme » de Betty Friedan, 1963 / « La femme en marge », préface de François Mitterrand, Ed. Flammarion, 1975 / « À cause d'elles », préface de Simone de Beauvoir, Ed. Albin Michel, 1985 / « Mais de quoi ont-ils peur ? Un vent de misogynie souffle sur la politique », Ed. Albin Michel, 1995 / « Allez les femmes, une brève histoire du PS et de quelques absentes », Ed. Le Bord de l'eau, 2005

Avis de recherche ! Yvette Roudy, scolarisée à l'école Aristide Briand en 1934, recherche toutes les personnes qui sont présentes sur cette photo. Si vous vous reconnaissez, ou connaissez une personne, adressez un e-mail à yroudy@club-internet.fr

RENCONTRE ET ÉCHANGES AVEC YVETTE ROUDY

Yvette Roudy animera le Forum de Pessac du 5 mai, sur le thème "Au nom des Droits des femmes".
À 18 h 30, au Cinéma Jean Eustache. Entrée libre sous réserve de place disponible.

Programme de l'ensemble des Forums de Pessac : www.mairie-pessac.fr
Rens. : 05 57 93 63 50

Côté quartiers
AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX

LE MONTEIL

AMÉNAGEMENT PAYSAGER AU SQUARE DE MADRAN

Les habitants de Madran ont profité dès la nouvelle année d'un square flambant neuf, partagé entre zone de promenade bucolique et aires de jeux. La CUB va désormais aménager les rues Cassin, Rey et Taylor : amélioration des trottoirs, augmentation du nombre de places de stationnement... La fin des aménagements est prévue en mai.

VERTHAMON

COUP DE JEUNE POUR LA MAISON MUNICIPALE DE VERTHAMON !

Les peintures intérieures de la Maison municipale de Verthamon ont été entièrement refaites en décembre dernier, afin de redonner un "coup de jeune" à ce lieu qui accueille de nombreuses activités du quartier. École de musique, patronage des écoles laïques ou encore syndicat de quartier pourront désormais profiter d'une ambiance chaleureuse aux tons ocres !

SAIGE

RÉFECTION DU TOIT DE L'ÉCOLE MATERNELLE MONTESQUIEU

Afin de palier les récents problèmes d'infiltration d'une partie du toit, la réfection puis la végétalisation de la toiture de l'école maternelle Montesquieu sont en cours de réalisation.

LES ÉCHOPPES - LE VALLON

FIN DES TRAVAUX EN AVRIL POUR L'AVENUE NANCEL PÉNARD

Les travaux de rénovation générale de l'avenue Nancel Pénard sont en cours, dans la portion entre les rues Jean Jaurès et Cordier. La création de bandes cyclables, de plateaux surélevés, de bandes de stationnement ponctuelles, ainsi que l'élargissement des trottoirs permettront de circuler en toute sécurité, en voiture, à vélo ou à pied, dès cet été !

LA PAILLÈRE-COMPOSTELLE

AVENUE PAILLIÈRE

Afin d'améliorer l'accès piéton aux étudiants du Campus et aux riverains, des travaux de réfection des trottoirs interviendront sur l'avenue de la Paillère en avril/mai. En parallèle, la chaussée sera rétrécie afin de modérer la vitesse des automobilistes, et des emplacements de stationnement seront créés.

3E PHASE DU TRAMWAY : C'EST PARTI !

La 3e phase TCSP (Transport en Commun en Site Propre) de la CUB prévoit la création de 33 kilomètres de lignes supplémentaires sur l'ensemble du réseau tram (extension des lignes A, B et C existantes et création de la ligne D). En ce qui concerne Pessac, c'est la ligne B qui gagnera 3,5 km de voies de tramway supplémentaires, entre Bougnard et l'Alouette. Après un débranchement à la station Bougnard, le tracé parcourra donc la rue Guittard, puis l'avenue de Canéjan, où il empruntera le passage inférieur pour franchir la rocade, et se poursuivre de nouveau avenue de Canéjan, puis avenue du Haut-Lévêque pour atteindre l'Alouette. La zone d'activités Bersol, la Châtaigneraie, le CHU Haut-Lévêque et les lycées Le Corbusier et Philadelphe de Gerde seront ainsi desservis par l'extension du tramway en 2013.
À partir du 2e trimestre 2011, les premiers travaux préparatoires débuteront ; ils consisteront à déplacer les réseaux eau, électricité et gaz (rénovation, mise aux normes et enfouissement des réseaux). Les lignes du réseau de bus Tbc seront également impactées par ces travaux.
Des réunions publiques d'information dans les quartiers concernés seront prochainement tenues concernant l'organisation du stationnement et de la circulation. N'hésitez pas à y participer !
Rens. : 05 57 93 65 85 – domaine-public@mairie-pessac.fr

FRANCE-ALOUETTE

NOUVELLE AMBIANCE À CAZALOUETTE !

Les derniers aménagements paysagers à la crèche Cazalouette se sont achevés en janvier dernier. L'entrée de la crèche et ses abords ont été aménagés avec la création de massifs et la pose de mobilier urbain. " Paillage" minéral en terre cuite concassée, plantation de végétaux de climat doux et arbres s'harmonisent avec l'architecture de la crèche. On y trouve même un arbre "caramel" qui doit son nom à l'odeur que dégagent ses feuilles lorsqu'elles tombent à l'automne... !

DIRECTION DU DOMAINE PUBLIC : 05 57 93 65 85 / domaine-public@mairie-pessac.fr
DIRECTION DES BÂTIMENTS : 05 57 93 66 61 / batiment-architecture@mairie-pessac.fr
DIRECTION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : 05 57 93 66 60 /environnement@mairie-pessac.fr

Côté mairie

RAPPEL !

Depuis le 15 février, la Mairie de Pessac et l'ensemble de ses services ont changé de numéro de téléphone et de fax *(voir aussi p.7)*.

Retrouvez toutes les coordonnées des services sur www.mairie-pessac.fr

HÔTEL DE VILLE – NOUVELLES COORDONNÉES !

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13 h 30 à 19 h et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 17 h. Le samedi, une permanence de l'état civil, cartes d'identité/passeports et accueil est assurée de 9 h à 12 h. Les personnes souhaitant déposer un dossier de carte d'identité ou de passeport, le samedi matin, sont invitées à prendre rendez-vous au préalable par téléphone au 05 57 93 63 90.

Mairie de Pessac : Place de la V^e^ République - BP 40096 - 33604 Pessac cedex
Tél. standard : 05 57 93 63 63 - Fax : 05 57 93 63 35
E. mail : courrier@mairie-pessac.fr - Site internet : www.mairie-pessac.fr

Mairie annexe de Cazalet : Château de Cazalet - avenue de Beutre
Ouverture : lundi et mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, mardi de 13 h 30 à 17 h.
Actes d'état civil, livrets de famille, certificats divers, listes électorales, recensement,...
Tél. 05 57 93 64 44

Mairie annexe de Toctoucau : 3, place Saint-Vincent-de-Paul
Service Mairie - État Civil et Service Poste
Ouverture : lundi de 13 h 30 à 17 h 30, du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, samedi de 9 h à 12 h - Tél. 05 56 68 02 46 *(numéro inchangé)*

FEU VERT POUR LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES...

À partir du 21 mars, ces démarches pourront se faire en ligne, sur le Portail @ccueil *(voir article p.6)*

- **Inscriptions scolaires :**
  Démarche à effectuer uniquement pour la 1ère inscription à l'école maternelle et à l'entrée au cours préparatoire.
  À partir du 21 mars en ligne, ou à partir du 28 mars en mairie.
  Que ce soit en ligne ou en mairie, vous devrez présenter (ou scanner pour les démarches en ligne) un justificatif de domicile et votre livret de famille, pour l'obtention d'un certificat d'affectation.
- **Inscriptions périscolaires et extrascolaires (restauration scolaire, accueil périscolaire et centres de loisirs*) :**
  ces inscriptions pourront être réalisées dans le même temps en ligne, à partir du 21 mars, ou en mairie à partir du 28 mars.
  Pour les renouvellements, ces inscriptions se feront à partir du 26 avril.
  Dans tous les cas (première inscription ou renouvellement), vous devrez présenter (ou scanner pour les démarches en ligne) votre avis d'imposition 2009, un justificatif d'accès prioritaire au service (attestation d'emploi, dernier bulletin de salaire...), votre dernière attestation de paiement de la CAF (à défaut, votre carte d'allocataire), une copie de votre attestation de carte vitale sur laquelle est mentionné votre enfant.

** Pour les centres de loisirs, inscriptions en ligne en avril.*

Rens. : Service @ccueil Unique
05 57 93 68 00
accueil-unique@mairie-pessac.fr

... ET POUR LES ACTIVITÉS JEUNESSE DE L'ÉTÉ

Cet été, les jeunes Pessacais peuvent participer aux activités proposées par la Ville de Pessac : séjours vacances à Saint-Lary et Sanguinet, centres de loisirs (La Récré, Romainville...), activités organisées par Pessac Animation...
Découvrez toutes les offres dans la plaquette encartée en pages centrales de ce numéro ! Inscriptions à compter du 26 avril, en ligne ou en mairie.

Rens. : 05 57 93 65 15
jeunesse@mairie-pessac.fr

ÉLECTIONS CANTONALES

Les élections cantonales se dérouleront les dimanches 20 et 27 mars prochains.

Ces élections concernent la désignation du Conseiller général du canton 1 de Pessac (partie Est rocade). Ce Conseiller sera élu pour 3 ans suite à la récente réforme territoriale.

Les horaires d'ouverture des bureaux de vote de Pessac, ainsi que l'horaire d'affichage des résultats en mairie, seront publiés sur le site internet de la Ville (www.mairie-pessac.fr).

Rens. : 05 57 93 63 93
citoyennete@mairie-pessac.fr

› PERMANENCES-CONSEIL DE L'ESPACE INFO ÉNERGIE À PESSAC

Dans le cadre de son Agenda 21, la Ville de Pessac, en partenariat avec l'ADEME et la CUB, a mis en place depuis plus d'un an des permanences-conseil de l'Espace Info Energie.Des conseillers spécialisés sont disponibles sur rendez-vous gratuits et individualisés.
Les prochains rendez-vous se tiendront à l'Hôtel de Ville :
> les lundis 14/03, 11/04, 9/05 et 20/06, de 16 h à 20 h
> les mercredis 13/04, 11/05 et 08/06, de 9 h 30 à 12 h 30

Inscription indispensable au préalable : 05 57 93 63 40 ou agenda21@mairie-pessac.fr

› FORUM DES JOBS D'ÉTÉ

La Ville de Pessac et ses partenaires organisent le Forum des jobs d'été, les 31 mars, 1er et 2 avril 2011.
Ce Forum permet aux jeunes de trouver un emploi saisonnier dans la restauration, l'animation, le tourisme, l'aide à la personne...

Rens. : 05 56 46 30 12 bij@mairie-pessac.fr

› PESSAC, EN ROUTE VERS LE TOUT NUMÉRIQUE

Plus que quelques semaines avant le passage à la télévision "tout numérique" : êtes-vous prêt ?
Avant le 29 mars 2011, tous les foyers de la région Aquitaine devront avoir adapté leur installation TV, si ce n'est déjà fait ! À cette date, la diffusion du signal analogique s'arrêtera : les foyers qui ne sont pas équipés d'un mode de réception numérique se retrouveront devant un écran noir !
Si la grande majorité d'entre vous capte déjà la télévision numérique, parfois même sans le savoir, certains reçoivent toujours la télévision analogique et doivent impérativement adapter leur installation pour recevoir la télé numérique.

Pour cela, le choix ne manque pas : antenne râteau avec adaptateur TNT, télévision "TNT intégrée", satellite (avec ou sans abonnement), câble, ADSL ou encore fibre optique.

Pour tout savoir, rendez-vous avec le bus du "Tout numérique", qui prendra ses quartiers à Pessac :
- **le mardi 15 et le vendredi 18 mars, place de la Ve République**
- **le jeudi 17 mars, rue Léon Morin**
- **le mardi 22 mars, place du Monteil**
- **et le jeudi 31 mars, au centre commercial Cap de Bos**

Un centre d'appel (0 970 818 818*) et un site internet (www.tousaunumerique.fr) sont à également votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

** numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h*

À NOTER

› PESSAC SUR RADIO CAMPUS

Retrouvez un mercredi par mois de 13 h à 14 h sur Radio Campus 88.1 FM, l'émission entièrement consacrée à la vie pessacaise "En direct de Pessac". Sous forme d'interviews et de reportages, les principaux événements de la commune y sont abordés : culture, société, sport, échanges entre la cité et le monde universitaire...

Prochaines émissions : 30 mars, 27 avril, 25 mai et 22 juin.

Rens. : www.bordeaux.radio-campus.org

› À LA DÉCOUVERTE DE L'HISTOIRE

Suite au succès des cours d'Histoire de l'Art mis en place en octobre 2010 par l'ASCPA Paléontologie, de nouveaux créneaux sont désormais disponibles. Et pour compléter cet enseignement, un nouveau cours d'Histoire des Religions vous est également proposé !

Rens. : ASCPA Paléontologie – 05 56 75 23 32

› SOPHIA : UN NOUVEAU SERVICE DE LA CPAM POUR MIEUX VIVRE SON DIABÈTE

Parce que le diabète est une maladie qui peut entraîner de graves complications, "Sophia" permet aux patients diabétiques de mieux vivre au quotidien avec leur maladie, grâce à un accompagnement téléphonique et des outils pratiques (journal trimestriel, brochures thématiques...).
Ce service est proposé aux patients atteints de diabète de types 1 et 2, âgés de plus de 18 ans, pris en charge à 100% par le régime général de l'Assurance maladie.

Rens. : CPAM de la Gironde
0811 709 709 – www.sophia-infoservice.fr

L'enquête d'Emma Roquette

Gagnez des stylos en papier recyclé Ville de Pessac !

Notez la solution et adressez-la en mentionnant vos nom, prénom, adresse et téléphone :

- **soit par courrier** à l'Hôtel de Ville, Service Communication, Place de la Vᵉ République – BP 40096 – 33604 Pessac
- **soit par e-mail** : communication@mairie-pessac.fr

Découvrez la solution de cette énigme dans le Pessac en Direct n°82

Date limite de jeu : le 13 mai 2011

Par Didier Harribey

Emma, célibataire depuis trop longtemps, avait enfin trouvé l'âme sœur. Un musicien, rencontré lors d'une conférence pendant le Festival International du Film d'Histoire, qui lui adressait, plus tard, quelques coups de fils, des mails, des fleurs et enfin une très jolie lettre ! À Noël, une confession, ou plutôt une déclaration, à l'ancienne, comme on n'en fait plus, mais tellement romantique. Un dîner pour la Saint-Sylvestre dans un restaurant pessacais, un baiser et l'amour qui s'installe, plus fort que le froid, pour réunir deux âmes solitaires en un seul battement de cœur !
Depuis trois mois, Emma était heureuse. Elle ne se posait plus aucune question sur les tourments de la vie quotidienne ou le côté parfois un peu tragique de son métier. Son cerveau était entré dans une espèce de vie ralentie qui nuisait quelque peu à sa légendaire propension à résoudre les énigmes policières. Elle évoluait hors sol, ce qui était amusant pour une compagne de musicien : bref, elle était amoureuse.

L'affaire n'était pas pour rassurer Pierrot, le plus fidèle de ses gardiens de la paix et certainement son admirateur le plus zélé. La présence d'Emma dans le commissariat le rassurait ; elle était toujours de bon conseil, disponible et prompte à dénouer les mystères les plus alambiqués. Et voilà qu'elle était tombée amoureuse, ce qui l'avait plongé, selon Pierrot, dans un état second proche de la niaiserie incompatible avec la fonction policière. Il s'était donc mis en tête de maintenir en éveil l'activité intellectuelle de sa supérieure quitte à empiéter, s'il le fallait, sur sa vie privée. Les choses devaient rentrer dans l'ordre au plus vite, la crédibilité du commissariat de Pessac en dépendait et on ne plaisante pas avec ces choses-là.
Seulement voilà, hasard ou providence, les délinquants de tous poils semblaient s'être donnés le mot pour réduire leur activité en ce début de printemps. On ! Bien sûr, il y avait toujours des vols de téléphones portables et quelques petits larcins par-ci par-là, mais point de meurtre, de disparition ou de délits réclamant une intelligence vive et supérieure indispensable pour démasquer les méchants et réduire leur pouvoir de nuisance.

Pierrot s'inquiétait et s'interrogeait sur la meilleure façon de sauver le soldat Roquette…
- Quel casse-tête ! lâcha-t-il tout haut, bien que seul dans son bureau. Et comme si ces mots avaient agi comme un détonateur, il s'exprima de nouveau en écho par un « bon sang mais c'est bien sûr » emprunté à un collègue de fiction croisé dans ses feuilletons de jeunesse. S'il n'y avait point de délit, point d'énigme dans la vraie vie, alors il fallait en inventer !
Oui, mais Emma ne lui pardonnerait jamais de telles méthodes, d'autant qu'elle était en vacances avec son ami et qu'elle apprécierait peu d'être dérangée pour résoudre une affaire virtuelle. Décidé à ne pas lâcher le morceau, Pierrot décrocha malgré tout le combiné et composa le numéro de téléphone portable du lieutenant Roquette.
- Je la connais, dit-il, elle est joueuse, elle ne résistera pas à ça.
Après 4 sonneries, le répondeur l'invita à laisser un message à son interlocutrice absente. Contrarié, mais pas abattu, Pierrot déposa cette mystérieuse énigme :
- Avant-hier, Cunégonde avait 17 ans ; l'année prochaine, elle aura 20 ans. Comment est-ce possible ?

Et il raccrocha, très satisfait de son effet, certain qu'Emma ne pourrait résister à un tel défi.
Il avait raison ! Deux jours plus tard, un SMS sur le téléphone de Pierrot délivrait la réponse suivante : « J'ai la solution ! »

Ah, oui, vraiment ?! Et vous, êtes-vous en mesure de proposer une explication plausible à l'énigme de ce cher Pierrot ?

Réponses à l'enquête précédente (Pessac en Direct n°78) :

Indice 1 : Il n'y a pas de station à carte de crédit à Pessac-centre.

Indice 2 : Quand on restitue un VCub, il n'est pas nécessaire de l'attacher avec un cadenas puisque le vélo s'accroche à un support prévu à cet effet, mettant fin à la location.

Indice 3 : Il n'y a pas de station VCub sur Cestas… qui se trouve en dehors de la CUB

Filets de rougets grillés en bouillabaisse et leurs pommes de terre fondantes

Par **M. Thierry Deloubes** du restaurant **La Villa Sud Ouest**
2 & 4 avenue Roger Chaumet - 05 56 15 09 34

DIFFICULTÉ **COÛT** €€€ **TEMPS DE PRÉPARATION** 20 mn

Ingrédients *(plat pour 4 personnes)* :

- 16 filets de rougets
- 1 courgette
- 1 fenouil
- 1 branches de céleri
- 1 oignon
- 3 carottes
- 4 pommes de terre "Charlotte"
- 2 cubes de fumet de poisson
- Un peu de spigol (sorte de safran)
- Huile d'olive
- Sel et poivre

Méthode de préparation

- Dans une casserole, suez à l'huile d'olive les légumes que vous aurez coupés en petits dés, puis couvrez d'eau froide avec un cube de fumet de poisson et du spigol.
- Coupez les pommes de terre en rondelles et les suer à l'huile d'olive, puis couvrez-les d'eau froide avec un cube de fumet de poisson et du spigol.
- Grillez les filets de rougets dans une poêle antiadhésive, 3 à 4 minutes.
- Salez et poivrez
- Servez chaud

Bon appétit !

Astuces et conseils du Chef

1. Servez les légumes croquants
2. Présentez dans une assiette creuse, les légumes et les pommes de terre, déposez les filets de rougets et arrosez de bouillon.
3. Vous pouvez également accompagner votre assiette d'une petite cuillère de rouille.

1234 jeux

LE SUDOKU N°4 de Philippe IMBERT

Règle du jeu : une grille de sudoku est composée de 9 lignes, 9 colonnes et 9 carrés de 3x3 cases (appelés "région"). La grille de jeu contient déjà des chiffres de 1 à 9 et des cases vides. Le but du jeu est de remplir ces cases vides avec des chiffres de 1 à 9 en respectant les 3 règles suivantes :

- Un chiffre ne doit pas apparaître plus d'une fois par ligne
- Un chiffre ne doit pas apparaître plus d'une fois par colonne
- Un chiffre ne doit pas apparaître plus d'une fois par région

Découvrez la solution de ce sudoku dans le prochain Pessac en Direct, ou dès à présent sur www.mairie-pessac.fr

8	3	6	2				5	
	4				5			
		7		8				3
			8		3	2		
1				7				
		9			2	4		8
7	1	8	5					
						1		6
2			7				9	

6	3	4	5	8	2	7	1	9
8	1	7	9	3	4	2	6	5
5	9	2	6	7	1	3	4	8
9	7	6	2	4	8	1	5	3
4	5	3	1	9	6	8	2	7
1	2	8	7	5	3	6	9	4
2	4	9	8	6	7	5	3	1
7	6	5	3	1	9	4	8	2
3	8	1	4	2	5	9	7	6

Solution du sudoku n°3
(Pessac en Direct n°79)

EXPRESSION POLITIQUE /

MAJORITÉ MUNICIPALE

QUARTIER DU MONDE !

Pessac est une ville traditionnellement ouverte sur le monde qui l'entoure. C'est un véritable quartier du monde. Près de 40 nationalités cohabitent sur notre territoire dans le respect mutuel des cultures de chacun et des valeurs de la République.

La Ville de Pessac a toujours encouragé les actions visant à favoriser les échanges culturels, sociaux et économiques avec des pays voisins mais aussi plus lointains. Fortement tournée vers l'extérieur de par ses jumelages actifs avec Burgos, Galati ou Goppingen, nous avons toujours contribué à donner à notre Ville une dimension internationale.

C'est pour cela que nous avons souhaité placer Pessac sous le signe de l'International en 2010.

Pour confirmer son engagement en matière de solidarité, la Ville de Pessac a accueilli l'Université d'été de la solidarité internationale du 7 au 10 juillet 2010. Il s'agissait pour nous de prolonger naturellement le soutien aux associations pessacaises qui œuvrent dans le domaine de la Solidarité Internationale et d'accueillir sur notre territoire une manifestation, qui privilégie temps de partage et d'échanges et qui s'inscrit dans des valeurs qui nous sont chères, celles du Vivre Ensemble et de l'ouverture de notre Ville sur l'Europe et le Monde.

Le travail mené en Afrique, tout comme sur d'autres continents, par les associations pessacaises s'inscrit dans ce cadre.

C'est une des raisons pour laquelle la Ville de Pessac a décidé d'initier une coopération avec la Ville de Banfora au Burkina Faso.

Il s'agit de travailler avec un pays du Sud afin de créer les conditions d'un échange juste et acceptable pour tous. C'est la volonté pour ces deux villes de dresser un cadre favorable à leur développement futur à travers la coopération décentralisée, gage de relations durables.

C'est également montrer que la coopération Nord-Sud s'entend par un véritable échange réciproque et non par une action à sens unique.

Malgré leurs différences, les enjeux pour Pessac ou pour Banfora sont identiques : ceux de relever les défis liés à l'urgence énergétique, à l'urbanisation, aux modes de déplacements, ou encore à la cohésion sociale.

Pessac et Banfora ont donc décidé de s'engager dans une démarche partenariale encourageant le rapprochement et le dialogue interculturel pour favoriser le développement de nos deux villes.

Lors d'une première visite du Maire de Pessac à Banfora en décembre 2010, un protocole d'accord a été signé entre les deux Villes. Il s'agissait de fixer les grandes axes de la coopération : modernisation de l'administration et gestion municipale, protection de l'environnement, gestion des déchets, transport urbain, développement économique, éducation, accès au numérique et prévention-santé.

Ceci devrait déboucher sur des actions précises dans les prochains mois, pour lesquelles chacun sera convié à participer à cette belle aventure.

Brassage culturel, dialogue et solidarité entre populations, respect mutuel, autant d'objectifs qui nous animent pour une nouvelle et belle aventure. Longue vie à ce bel exemple du juste échange équitable !

AGISSONS ENSEMBLE

Union du Centre et de la Droite
Pour nous joindre : Groupe Agissons Ensemble - Hôtel de Ville - Place de la V[e] République - BP 40096 - 33604 Pessac cedex
Permanence chaque lundi de 17h00 à 19h00 au bureau 111 (1[er] étage)

LA MAIRIE : TALON D'ACHILLE DE PESSAC ?

Les vœux donnent l'occasion aux exécutifs de se féliciter du plus grand nombre possible de projets réalisés ou en cours. Bien rares sont ceux qui associent leurs partenaires et co-financeurs. Ainsi le maire, le conseiller général, le président de région, chacun revendique la globalité de l'opération.

Restons sur la commune, ***que fait la mairie pour le rayonnement de Pessac ?***

Parlons d'abord des récompenses diverses qui ne satisfont que quelques cénacles et dont Pessac s'est fait une spécialité : la ville de la biodiversité, celle du développement durable, même celle de la prévention de la délinquance ! Avec un tel palmarès, on devrait recevoir jour après jour des délégations de tous les pays du monde pour voir une commune à ce point exemplaire. Chacun peut juger de la fréquentation des touristes et institutionnels étrangers dans nos rues...

Si on examine la question sérieusement, qu'est ce qui fait vraiment la valeur de Pessac et qui contribue à son rayonnement ? On pensera spontanément au vin évidemment, voire au festival du film d'histoire, réussite reconnue.

Mais qu'est ce qui fait la vie de nombreux Pessacais et qui devrait faire l'objet de toutes les préoccupations de notre municipalité ?

Pessac bénéficie de 3 grandes chances, qui ne sont réunies sur aucune autre ville de la CUB :

- un parc industriel et d'activité de grand dynamisme,
- la plus vaste implantation universitaire
- et le principal pôle de développement du CHU de Bordeaux.

Que fait la ville pour consolider ces atouts ? rien, absolument rien. Elle laisse les autres collectivités faire ce travail pour son compte : la région s'occupe de recherche et de développement économique, le CHU se développe avec ses propres moyens, le tout sans la commune, et l'université est choyée par Talence, la région et la CUB.

Conséquence : les Pessacais sont moins nombreux cette année que l'an dernier ! Mérignac continue de progresser et creuse l'écart avec notre ville qui au début des années 80 était encore la 2[e] ville de Gironde.

Enfin un peu d'ironie : le président de région, intervenant lors des vœux aux corps constitués à Pessac, estimait nécessaire une clarification des compétences et souhaitait que l'on puisse savoir qui fait quoi.

C'est bien l'objectif de la réforme des collectivités territoriales dont Alain Rousset s'est fait l'avocat inattendu. Qui l'eut cru ?

PESSAC ANTICAPITALISTE ET SOLIDAIRE

Nouveau Parti Anticapitaliste
Pour nous joindre : Isabelle Ufferte 06 21 26 59 49
140 avenue du Haut-Lévêque / Pessac

ARAGO : RÉNOVER OUI, DÉMOLIR NON

Le 4 octobre dernier, les locataires des bâtiments D et F d'Arago II (94 foyers, dont certains sont là depuis 30 ans) ont appris par Domofrance que leurs logements vont être prochainement démolis dans le cadre de la réhabilitation de la cité. Et c'est sans discussion !

Si la rénovation de cette cité est urgente (elle n'a pas été entretenue par l'ancien propriétaire qui se contentait d'encaisser les loyers), pourquoi détruire alors qu'il manque des logements sociaux, même si d'autres sont construit à côté ? Et pourquoi ces bâtiments qui sont plutôt en meilleur état que d'autres ? Un problème de coulée verte paraît-il... Ce serait donc plus important que les habitants de ces logements ?

Les locataires sont mobilisés et les élus NPA ont interpelé le maire pour qu'il exige de Domofrance des relogements avec conditions et loyers identiques. Mais il n'empêche que détruire des logements aux loyers accessibles est scandaleux tant il en manque à Pessac comme ailleurs !

ERRATUM : une erreur s'est malencontreusement glissée dans le journal municipal n°79. Il fallait lire le 1[er] paragraphe de la manière suivante : *La mairie parle de "prévention de la délinquance". Mais quelle politique a-t-elle vis-à-vis des jeunes, et en particulier dans les quartiers dits "difficiles"? (suite dans Pessac en Direct n°79)*

Ville de Pessac

31 mars / 1er avril 14h - 18h

2 avril 10h - 12h / 14h - 17h

PESSAC FORUM JOBS D'ÉTÉ 2011

CENTRE CULTUREL ET ASSOCIATIF

Jean Eustache

(3e étage) - Place de la Ve République

Apportez votre CV !

OFFRES D'EMPLOI

RENCONTRE AVEC LES EMPLOYEURS

INFOS DROITS DU TRAVAIL

ATELIERS :

CV

LETTRE DE MOTIVATION

SIMULATION D'ENTRETIEN

Information Jeunesse Pessac

Ville de Pessac – Direction de la Communication / Conception graphique : Studio Bleu Banane / Papier issu de forêts gérées durablement - crédit photo : fotolia.fr

Renseignements : 05 56 46 30 12 - bij@mairie-pessac.fr - www.mairie-pessac.fr

PESSAC fait sa RÉVOLUTION NUMÉRIQUE
et accompagne la mise en ligne du Portail @ccueil
d'une REFONTE COMPLÈTE de son SITE INTERNET.

POUR LE DÉCOUVRIR,
RENDEZ-VOUS
À PARTIR DU 21 MARS
SUR WWW.MAIRIE-PESSAC.FR